**Assemblée Générale du 29 juin 2024**

**Comité Départemental du Bas-Rhin de Basket-ball**

**Election des membres du Comité Directeur**

ACTE DE CANDIDATURE

La candidature est à transmettre par lettre recommandée avec avis de réception

pour le 30 mai 2024 au plus tard (cachet de La Poste faisant foi)

exclusivement par l’envoi de la présente fiche dûment complétée à

Comité Départemental du Bas-Rhin de Basket-ball

Commission Electorale

Basket Center- 180 avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG

**Photo :**



**NOM et Prénom:** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Date de naissance :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. **Sexe :** [ ]  **F** [ ]  **M**

**Médecin :** [ ]  **OUI** [ ]  **NON**

La personne licenciée souhaitant postuler en tant que médecin élu au sein du comité Directeur doit faire valoir son inscription à l’Ordre National des Médecins.

**Profession :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**N° de licence :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**Date de qualification :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Groupement sportif :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**N° Club  : GES0067**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Rappel de l’article 12 des statuts du CD67

* Est éligible au Comité Directeur toute personne âgée d~~’~~au moins 16 ans révolus jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six mois, à la date de l’élection, au sein du Comité Départemental.
* Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :la fonction de Conseiller Technique Sportif, toute appartenance au personnel salarié de la structure.
* Ne peuvent être élues au Comité Directeur :
	+ les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
	+ les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu’elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
	+ les personnes à l’encontre desquelles a été prononcée une sanction d’inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

|  |
| --- |
| PARCOURS DU CANDIDAT DANS LE BASKETCliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| MOTIVATION DE CANDIDATURE – LIBRE EXPRESSION DU CANDIDATCliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

[ ] Accord de se soumettre à la déclaration d'intérêts particuliers si son statut de dirigeant entre dans le cas prévu par le Comité Éthique (article 23)

**Date :**Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. **Signature :**

***NB : Les informations transmises pourront être reprises dans tout document nécessaire à la présentation globale des candidats.***